

**Mmes et Mrs Maurel - Pitrat**  
Représentants Pradétans du Pacte Civique  
1013C chemin de la Cibonne  
**83220 LE PRADET**

Mesdames et Messieurs,

Vous me posez, ainsi qu'à mon équipe « Le Pradet Dans Le Bon Sens » un certain nombre de questions, souhaitant connaître ma position sur divers sujets.

Je vais donc tenter de vous répondre le plus clairement possible. En préambule, je vous rappelle que je suis le seul signataire pradétan de la charte Anticor, qui est une garantie d'engagement citoyen et d'honnêteté.

Vous nous interrogez sur quatre points distincts, je vais tenter d'y répondre point par point.

1- **Favoriser l'expression, l'intégration des plus exclus, des plus défavorisés**

Afin d'intégrer et d'orienter au mieux les plus défavorisés je compte dynamiser le CCAS et offrir une permanence de « coaching » et d'écrivain public.

Il nous faudra également augmenter le portefeuille communal de logements d'urgence.

La création de « cafés parents » semble être une bonne idée pour faciliter l'intégration des nouveaux pradétans.

Je pense créer des jardins familiaux, lieux d'échanges et de convivialité.

2- **Soutien politique et budgétaire aux associations qui agissent pour aider les plus défavorisés**

J'ai, dans mon programme, prévu la création d'une maison des associations, située dans le périmètre géographique de l'Espace des Arts. Cette structure permettra d'augmenter la capacité d'accueil d'associations et leur permettra, par leur proximité géographique de mieux se connaître, d'échanger et se compléter. Elle pourra s'ouvrir vers de nouvelles associations d'aide aux plus défavorisés qui en exprimeront le besoin.

3- **Ambitions dans le domaine de la démocratie participative**

J'ai prévu la mise en place de commissions extra-municipales, avec en leur sein des membres de l'opposition, et pour les travaux d'entretien, des représentants des CIL. Dans le cas particulier de ce dernier, nous définirons en collaboration les priorités des travaux à réaliser dans les quartiers.

Je me suis engagé à être présent un jour par mois, sur le terrain, dans les quartiers, à la rencontre des pradétans qui le souhaiteront. Mes concitoyens en seront informés au préalable et je pense ainsi couvrir la totalité du territoire communal.

#### **4 – Réduction de l'impact écologique de la commune**

Il nous faut inciter nos concitoyens à utiliser les transports collectifs. Nous devons donc les rendre plus souples, plus près des utilisateurs. Les transports en commun sont actuellement sous la responsabilité de la communauté d'agglomération TPM, par le réseau Mistral.

Je soutiendrai la demande d'une liaison plus fréquente entre le centre ville et les quartiers périphériques (Garonne, Oursinières), en particulier les jours de marché, et dans la période estivale.

Nous créerons un parking supplémentaire d'entrée de ville sur l'emplacement de l'actuelle police municipale.

Pour le cas de l'éclairage public, une interruption nocturne pourrait être envisagée, comme elle est proposée entre autre par les amateurs de ciel nocturne. Cette proposition devrait toutefois être soumise à l'approbation de nos concitoyens qui sont souvent demandeurs de plus d'éclairage pour des raisons de sécurité. Des éclairages à détection de présence pourraient être envisagés.

Les éclairages festifs seront orientés vers des produits à faible consommation d'énergie.

Les nouvelles constructions communales seront réalisées dans des bâtiments à basse consommation. Toute modification de locaux municipaux prendra en compte la consommation énergétique afin de l'optimiser.

Espérant avoir répondu à l'ensemble de vos interrogations, je reste à votre disposition si de nouvelles questions surgissaient. Sachez que la concertation et l'intérêt général seront, si je suis élu, les lignes essentielles de mon mandat.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, en mes meilleurs sentiments.



**Jean Michel BRUNNI**

Le Pradet Dans Le Bon Sens